

# MISE EN ŒUVRE DES BINÔMES MÉDECIN/INFIRMIER

# Constat



- Augmentation croissante des demandes d'adhésion au service de médecine préventive
- Evolution du concept de prévention des risques professionnels et réforme de la santé au travail
- Démographie médicale
- Recommandations de la HAS, avril 2008

# Objectifs



- Maintenir le suivi de médecine préventive des collectivités adhérentes au service
- Améliorer le service rendu et répondre aux demandes de nouvelles collectivités
- Déterminer les conditions optimales d'exercice d'un binôme médecin/infirmier en définissant les tâches dédiées à l'infirmier

# Méthode



- Création de la mission infirmier (Délibération du CA du CIG en janvier 2007)
- Missions de l'infirmier de prévention :
  - ▣ Le Code de Santé Publique
  - ▣ Les spécificités de la médecine préventive ++
- Définition de l'articulation médecin/infirmier

# Code de Santé publique : définition de l'exercice de la profession d'infirmier

- Les grands axes suivants ont été retenus :
  - ▣ Contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques
  - ▣ Participation à des actions de prévention
  - ▣ Participation à des actions de dépistage
  - ▣ Participation à des actions de formation
  - ▣ Participation à des actions d'éducation à la santé

# Les missions de l'infirmier



- Activités médico-administratives
  - ▣ Organisation annuelle de l'ensemble des prestations du service de MP (suivi consultations, absences, tiers temps)
  - ▣ Coordination et mise en œuvre des échanges avec la DRH
  - ▣ Assistance à l'établissement et la saisie de différents rapports

# Les missions de l'infirmier



- Activités techniques
  - ▣ Assistance lors des consultations (dépistage, vaccinations, suivi examens complémentaires, etc.)
  - ▣ Assistance à l'organisation des premiers secours (sauveteurs secouristes du travail, trousse de secours, conduites à tenir en cas d'urgence...)
- Actions sur le milieu de travail
  - ▣ En collaboration, participation aux visites de postes, métrologie, sensibilisation et information, etc.

# Missions de l'infirmier sur le terrain

## □ **Des visites médicales**

Accueil des agents en pré-visite

Recueil de données, examens complémentaires (analyse d'urine, test visuel, visiotest)

Point sur les vaccinations par rapport aux risques professionnels

Recueil et saisie des résultats d'examens complémentaires

## □ **Des actions sur le milieu de travail**

Accès aux services municipaux et postes de travail

Visites de poste avec ou sans les acteurs de la prévention :

ACMO, ACFI et élaboration des rapports de visite

Participation aux réunions de travail (CHSCT, etc.)

Formations



# La mise en oeuvre



- Deux binômes médecin/infirmier opérationnels sur 5 collectivités sur un secteur géographique concentré
- Binôme médecin/infirmier condition d'ouverture du service de médecine préventive sur un site
- Satisfaction des collectivités et des professionnels concernés

# L'avenir



- Bilan favorable de l'expérience actuelle
- Généraliser la présence de binôme sur des secteurs géographiques circonscrits
- Répondre aux attentes des collectivités dépourvues de service de médecine préventive en offrant un service de qualité
- Développer des entretiens médico-professionnels s'intercalant entre les visites médicales, menés par le seul infirmier, suivant un protocole et pour des agents soumis à des risques professionnels déterminés.

# Les entretiens médico-professionnels



- Réaliser un dépistage visuel, cardiovasculaire, auditif selon l'exposition aux risques professionnels
- Vérifier et mettre éventuellement à jour les vaccinations professionnelles
- Lister les risques professionnels avec l'agent, les EPI à disposition
- Dispenser des messages de prévention (hygiène, port des EPI, Gestes et postures ...)

# A l'issue des entretiens médico-professionnels

